



BIOMAE : lauréat du Prix coup de cœur Biocleantech du concours Tremplin Entreprises 2015

Paris, le 10 février 2015 – La Finale de la 15^{ème} édition de [Tremplin Entreprises](#) s'est déroulée le lundi 9 février au Sénat. BIOMAE est lauréat du Prix coup de cœur Biocleantech.

Co-organisé par [l'ESSEC](#) et le [Sénat](#), Tremplin Entreprises est devenu un label reconnu au niveau national et est un accélérateur de levée de fonds pour les entreprises.

Cette année, le concours national des entreprises innovantes a reçu 328 dossiers de candidatures, mais seulement 30 startups ont été désignées pour participer à la finale.

L'industrie des sciences de la vie étant l'un des premiers secteurs innovants en forte croissance en Europe. France Biotech, l'association des entrepreneurs en sciences de la vie, a eu le plaisir de remettre 3 Prix Coup de Cœur, à un entrepreneur biotech, biocleantech et medtech. Les lauréats pourront bénéficier d'un rendez-vous d'accompagnement avec un chef d'entreprise de leur choix, membre de France Biotech, ainsi que d'un accompagnement auprès d'un expert, membre de France Biotech.

France Biotech a choisi de remettre le Prix coup de cœur Biocleantech à **BIOMAE** pour ses outils de mesure de la contamination des cours d'eau et d'analyses de la toxicité à partir de biomarqueurs robustes. Ce projet s'adresse au marché de la surveillance de la qualité des milieux aquatiques et celui des études d'impact. BIOMAE recherche 500 k€ de fonds pour son développement.

Pour **Gérard Larcher**, le Président du Sénat, « *cette finale de Tremplin Entreprises, qui permet à des entrepreneurs innovants de rencontrer investisseurs et business angels, a montré le dynamisme de nos entrepreneurs. Accueillir cette manifestation montre l'importance que le Sénat, qui vient de mettre en place une délégation aux entreprises, accorde à l'entreprise et aux entrepreneurs. Les réformes dont notre pays a besoin ne peuvent se concevoir sans eux et ne peuvent se réaliser qu'avec eux.* »

« *Participer à Tremplin Entreprises a été une opportunité exceptionnelle. Le Sénat et l'ESSEC nous ont permis de présenter notre projet à des investisseurs et de nouer des contacts très intéressants pour bâtir les bases pour notre développement* », déclare Laurent Viviani de **BIOMAE** »

www.tremplinentreprises.com - #tremplin2015

A propos du Sénat

Le Sénat est l'une des deux assemblées composant le Parlement. Il a constitutionnellement une vocation spécifique : il représente les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer ainsi que les Français établis hors de France. Les 348 Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de six ans.

Le Sénat est chargé par la Constitution de trois missions principales : l'examen des projets et des propositions de loi, le contrôle de l'action du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques. Le Bureau du Sénat a décidé, le 12 novembre 2014, de créer une délégation sénatoriale aux entreprises chargée d'informer le Sénat sur la situation des entreprises, d'aller à leur rencontre sur le terrain et de proposer des mesures visant notamment à simplifier les normes applicables à l'activité économique.

www.senat.fr

Retrouvez le Sénat sur Facebook : www.facebook.com/senat.fr et sur Twitter : [@Senat_Info](https://twitter.com/Senat_Info)

À propos de l'ESSEC

L'ESSEC, fondée en 1907, est un acteur majeur de l'enseignement de la gestion sur la scène mondiale. Avec 4 400 étudiants, une large gamme de programmes en management, des partenariats avec les plus grandes universités dans le monde, un réseau de 44 000 diplômés, un corps professoral composé de 147 professeurs permanents, reconnus pour la qualité et l'influence de leurs recherches, l'ESSEC perpétue une tradition d'excellence académique et cultive un esprit d'ouverture au service des activités économiques, sociales et de l'innovation.

En 2005, l'ESSEC a ouvert un campus en Asie, l'ESSEC Asia-Pacific, stratégiquement situé à Singapour. Ce campus représente pour l'ESSEC l'opportunité de participer à la croissance de l'Asie et d'apporter son expertise dans cette région en pleine expansion. Pour toute information complémentaire : www.essec.fr ou essec.edu/asia



©Sénat/C.Lerouge